



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Manuels et fournitures

Question écrite n° 2773

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le fait que 25 p 100 des manuels scolaires dans l'enseignement primaire dateraient d'il y a vingt ans ou plus. Il lui demande donc de bien vouloir confirmer ou infirmer ces informations et, dans l'affirmative, il lui demande s'il ne convient pas selon lui de prendre des mesures d'urgence pour remédier à cette grave situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Concernant l'école élémentaire, il convient de rappeler que, dans les communes où la gratuite des fournitures à usage individuel, dont les manuels scolaires font partie, n'est pas assurée par le budget municipal, leur financement est à la charge des familles, conformément à l'article 8 du décret du 29 janvier 1890 modifié par le décret du 12 avril 1943. En 1984, une enquête sur le thème général de l'utilisation pédagogique du manuel scolaire à l'école primaire a été engagée dans sept départements choisis pour leur représentativité par la direction des écoles. Les résultats de cette enquête font effectivement apparaître que dans 25,6 p 100 des classes le manuel le plus ancien a plus de vingt ans mais également que dans 25,6 p 100 des classes le plus ancien a moins de dix ans. Ils mettent également en lumière que plus de 90 p 100 des communes prennent en charge les manuels scolaires, et que la somme moyenne attribuée par enfant est de cinquante francs par an. Il s'avère en outre que dans la pratique pédagogique quotidienne, l'utilisation des manuels scolaires est nettement différenciée suivant les disciplines d'enseignement. 84 p 100 des instituteurs disposent d'une série complète de manuels de lecture, 58 p 100 d'une série de livres de mathématiques, 25 p 100 seulement ont une série complète en histoire et en géographie. Si le montant des crédits alloués influe pour une part sur le nombre limite des manuels scolaires utilisés dans les classes et, dans certains cas, sur l'ancienneté des ouvrages ce facteur seul ne peut expliquer la situation constatée. En effet, les instituteurs utilisent d'autres livres que les manuels scolaires : des dictionnaires (83,9 p 100), des livres illustrés de type documentaire (83,4 p 100), des encyclopédies (48,8 p 100), des ouvrages de littérature, de sciences, d'histoire, etc, de publication courante (46,5 p 100), des atlas (36,7 p 100), des livres de poche (33,2 p 100), des bandes dessinées (6,6 p 100). Ils emploient aussi d'autres matériels : des photocopies fabriquées (92,6 p 100), des collections de diapositives (72,3 p 100), des photocopies (61,2 p 100), des fichiers (60,2 p 100), des dossiers documentaires (48,2 p 100), des cahiers d'exercices (40,7 p 100), des films (23,8 p 100), etc. Enfin, 70,4 p 100 des maîtres affirment produire des documents pédagogiques qui complètent le manuel et 56,3 p 100 des documents de même nature qui se substituent au manuel. Les chiffres qui précèdent montrent bien que les manuels scolaires ne constituent pas l'élément unique ou essentiel dont les enfants disposent, même s'il est regrettable que certains de ces manuels soient très anciens. Il appartient donc au maître d'actualiser les parties obsolètes au cours de leur enseignement.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2773

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2560